This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
126
S18

BUHR A

a39015 01807718 3b

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES

12,00
J68
464

DES

SALONS DE PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris.

DES

SALONS DE PARIS

VERS LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV

A L'OCCASION D'UNE LETTRE

DE LA MARQUISE D'USSÉ

A PARIS

POUR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES

M.DCCC.LXVII

DC
126
.S18

65406-129

DES SALONS DE PARIS

ET

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇOISE

A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

A L'OCCASION D'UNE LETTRE DE MADAME D'USÉ.

TANT que Louis XIV fut jeune & qu'il conſerva un penchant prononcé pour le commerce des femmes & pour tout ce qui tenoit à la galanterie, Verſailles demeura le centre des plaiſirs : la tolérance du Roi, fondée ſur la facilité de ſes mœurs perſonnelles, ne permit pas aux courtiſans de ſonger à s'éloigner de la Cour, pour vivre avec plus de liberte dans leurs terres. Ce fut la plus belle époque de la ſociété françoiſe. Les intérêts de la galanterie placés, pour ainſi dire, ſous les

encourageans auſpices d'un grand Roi, ſatisfaiſoient les cœurs le mieux diſposés au libertinage de mœurs & d'imagination. Toutes les femmes remarquables par l'agrément de leur eſprit ou l'éclat de leur beauté briguoient avant tout l'honneur d'être remarquées à Verſailles, & c'eſt là qu'on trouvoit effectivement la réunion de ce qui pouvoit éblouir les yeux & charmer la penſée. Les bals, la comédie, les feux d'artifice, les promenades animées par le ſouffle d'une honnête liberté, tout faiſoit alors de la Cour un pays enchanté, & perſonne ne pouvoit de bonne grâce avouer qu'il en dédaignât le ſéjour. D'incurables miſanthropes, des gens entichés de ridicule ou frappés d'incapacité, pouvoient ſeuls penſer à fuir un endroit où l'on apprenoit à bien vivre, à bien parler, à bien traiter les affaires; où l'on trouvoit les plus belles & les plus aimables femmes, les meilleurs eſprits, les plus grands génies & les plus fameux artiſtes.

Mais l'âge enfin peſa ſur la tête du grand Roi. Avec l'âge, les dégoûts, les inquiétudes de conſcience. Jeune, il avoit fait ſortir de retraites plus ou moins ignorées un monde de perſonnages polis, enjoués, ardents & ſpirituels : ſur le retour, il ne put animer de la même flamme une ſeconde génération. « Il y « a du bon dans tout ce que je vois, » écrivoit Ninon de Lenclos à Saint-Évremond, vers 1700, « mais, à dire le vrai, nul rapport.

« M. de Clerembaut me demande ſouvent s'il « reſſemble par l'eſprit à ſon père ? — Non, « lui dis-je. Et quelle comparaiſon de ce ſiècle « avec celui que nous avons vu ! »

L'éloignement de Madame de Monteſpan fut comme le ſignal de la transformation de Verſailles. Il y eut encore des opéras, des ballets, des comédies ; mais la galanterie, qui juſques-là ſembloit en avoir été l'âme, dut en être rigoureuſement bannie. Louis XIV, fatigué, tourmenté de ſcrupules, ne pouvoit guère reſter le témoin bienveillant de ces tendres intrigues qui font le charme de la jeuneſſe & le profond regret de l'âge avancé. Sans doute on a beaucoup exagéré le rigoriſme de Louis XIV & de Madame de Maintenon : mais enfin, pour animer une cour, pour y maintenir l'apparence du bonheur ou du moins de la gaieté, il ne ſuffit pas de paroître ignorer & laiſſer paſſer les plaiſirs qu'on ne partage plus : il faut que le prince lui-même donne un ſignal qu'il ne convient plus à la vieilleſſe de donner. Ainſi Verſailles ſe couvroit chaque jour d'un nuage plus foncé de triſteſſe ; non parce que Louis XIV avoit accordé ſes préférences à Madame de Maintenon, non parce qu'il étoit devenu dévot, mais tout ſimplement parce qu'il avoit ceſſé d'être jeune ; parce qu'il étoit devenu vieux. Nos petits moraliſtes de Journal lui font un crime aujourd'hui de ſes derniers ſentiments de piété : ſongent-t-ils bien à ce qui

ſeroit arrivé s'il les avoit répudiés? Louis XIV pouvoit-il à ſoixante-dix ans garder ces habitudes de galanterie dont l'influence ſur la ſociété avoit été ſi longue & ſi heureuſe? On ne doit pas le ſuppoſer. Tout vieillard qui ne veut pas ceſſer de paroître jeune, eſt à plaindre ſi même il ne devient ridicule ou vilainement débauché. Sans Madame de Maintenon, ſans les grandes qualités que Louis XIV avoit diſtinguées dans cette dame illuſtre, ce grand prince eût peut-être fini par donner au monde le ſcandale devant lequel n'eut pas la force de reculer ſon indolent & foible ſucceſſeur.

Or, quand la galanterie eut, en pleurant, déſerté Verſailles & Meudon & Marly, elle dut entraîner avec elle l'eſſaim de tous les jeunes gens de qualité doués d'une ſanté vigoureuſe, de grands biens, &, partant, d'une philoſophie aſſez accommodante. Bien des courtiſans oublièrent alors le chemin de la Cour; qu'y auroient-ils été faire? Non-ſeulement le Roi ne s'arrangeoit plus de la vivacité de leur démarche & de l'éclat de leur joie, mais le malheur des guerres le contraignoit à retenir fermée la main qui naguère s'ouvroit avec bonheur pour la diſtribution des penſions & la remiſe des offices. Avant tout, il falloit payer les armées, & quiconque n'avoit pas obtenu de commandement ne devoit plus rien attendre des miniſtres. Peu à peu de fort bon-

nes compagnies ſe recompoſèrent des débris de Verſailles, non-ſeulement dans la ville, mais dans pluſieurs terres des environs de Paris, poſſédées par de grands ſeigneurs, devenus moins ſoucieux des petits levers de la Cour. Au Palais-Royal, le jeune duc d'Orléans; à Chantilly, le prince de Conti; à Anet, le fameux duc de Vendôme; enfin le Grand-Prieur ſon frère, au Temple, formoient autant de centres autour deſquels venoit ſe grouper tout ce qui, dans Paris, avoit de la naiſſance, de l'eſprit, des mœurs faciles. Le duc d'Orléans avoit pourtant ſes habitudes particulières. Quoique doué d'un eſprit vif & brillant, il ne s'amuſoit qu'avec une ſorte de myſtère; il deſſinoit, il compoſoit des motets, il éprouvoit la force des combinaiſons chimiques; enfin il pourſuivoit des plaiſirs à l'encan, comme les débauchés du dernier ordre. Quelques jeunes gens de mauvaiſe réputation étoient les confidents de mille parties ſecrètes, & s'ils étoient devenus l'objet de ſes prédilections, c'eſt, diſoit-on, parce qu'ils ne l'obligeoient pas à couvrir de la moindre apparence de dignité, ſes actions ni ſes paroles.

Moins abandonné que le duc de Chartres, le prince de Conti, dont Louis XIV avoit paru redouter les grandes qualités, avoit de plus que ſon couſin le goût des belles-lettres & comme lui le ſentiment exquis des

beaux-arts, sans avoir la foibleſſe de les cultiver lui-même. Idole de tous les gens bien élevés dans tous les rangs de la ſociété, il trouvoit moyen de protéger un aſſez grand nombre de beaux eſprits & ſa maiſon étoit une de celles qui pouvoient le mieux rappeler les diſtractions qu'on n'alloit plus chercher à Verſailles. Conti, d'ailleurs, viſitoit volontiers les aſſemblées de la ville : la grandeur de ſa naiſſance le préoccupoit foiblement ; il ſavoit en faire oublier l'embarras à ſes hôtes. On citoit ſes bons mots, ſes procédés généreux, la poſition pleine de dignité qu'il avoit ſu conſerver, même en préſence de Louis XIV, & chacun lui ſavoit gré d'avoir pu ſe paſſer d'une faveur qui ne ceſſoit d'être pour tous ceux qui n'en avoient pas joui, un objet d'ambition & d'envie.

A quelque diſtance du duc de Chartres & du prince de Conti, figuroient les ducs de Vendôme, arrière-petits-fils, comme on ſait, de Gabrielle d'Eſtrées. Louis XIV avoit pour l'aîné une affection naturelle : ſa bravoure chevaleresque, ſon admirable coup-d'œil au milieu d'un combat, ſon bonheur, l'agrément de ſon eſprit, tout en lui, juſqu'à ſa première éducation négligée, avoit captivé les ſympathies du Roi. Mais Vendôme aimoit avant tout ſa liberté, ſon indépendance, c'eſt-à-dire une vie horriblement débauchée : autant de motifs pour lui de répondre aux avances de

la vieille Cour avec une grande réſerve & de n'y paroître qu'à longs intervalles. Quand il n'avoit pas de commandement militaire, il ſe renfermoit dans le château d'Anet, avec un certain nombre d'aimables & ſpirituels épicuriens auxquels il accordoit pleine liberté d'action & de paroles. Alors ce n'étoit plus un prince qu'il falloit entourer d'hommages, accabler de flatteries : c'étoit un maître de maiſon inquiet de tout ce qui pouvoit contenter ceux qu'il convioit à venir embellir ſa ſolitude. On s'y enivroit, on y inſultoit fréquemment les choſes ſaintes, on y alloit juſqu'à toucher à la gloire des vivants, & Madame de Maintenon n'ignoroit pas qu'on y parloit ſouvent de la veuve Scarron, & de ſon griſonnant Alcandre. Quand les déplorables infirmités de Vendôme avertiſſoient les joyeux hôtes d'Anet du terme des orgies, ils trouvoient un aſile au Temple chez le Grand-Prieur, moins déréglé peut-être que ſon frère dans le choix de ſes amours, mais plus ami de la bonne chère & de tous les plaiſirs de l'eſprit. Tous ces princes du ſang firent l'éducation de la génération qui alloit ouvrir le dix-huitième ſiècle. Aſſurément il y avoit loin des précédentes ſenſualités de Verſailles aux bacchanales d'Anet, aux paſſe-temps du Palais-Royal & du Temple; combien donc ne ſe trompe-t-on pas, quand on fait commencer le triomphe des mauvaiſes mœurs & de l'ir-

réligion à la mort de Louis XIV (1)! Je ſerois tenté de penſer au contraire que les déſordres de tout genre furent plus grands, plus nombreux, dans les vingt dernières années du grand règne; & la raiſon en ſeroit facile à donner : les roués de la Régence commençoient à vieillir quand le duc d'Orléans prit en mains les rênes de l'État; mais ils étoient jeunes en 1695, tous impatiens de licence; & dans les princes du ſang royal, ils avoient trouvé autant d'illuſtres ſauve-gardes. A la mort de Louis XIV, le déſordre, déjà maître de Paris & des grands châteaux de France, pénétra dans Verſailles, voilà toute la révolution.

Maintenant, pour achever ce propos, le dix-huitième ſiècle a-t-il été beaucoup plus déréglé que le dix-ſeptième? Il eſt peut-être ſeulement permis d'affirmer que Louis XIV eut une vie moins ſcandaleuſe que ſon ſucceſſeur. La modération dans les plaiſirs eſt le privilége de certains individus & non de certaines époques. Quand la conduite du prince eſt marquée par des habitudes de tempérance & de modération, le libertinage s'éloigne de la Cour & ſe contente d'infecter la ville. Le ſcandale alors eſt beaucoup moindre, & l'hiſ-

(1) J'ai repris la fin de cet alinéa & ce qui touchera tout-à-l'heure au marquis de Laſſay, dans une étude ſur ce dernier, inſérée en 1848 dans le *Bulletin du Bibliophile*.

toire ſe préoccupe rarement des vices dont les tribunaux connoiſſent & qu'ils ont charge de retenir dans des entraves toujours fort peu gênantes. Voilà ce qui fait, à notre avis, la grande moralité du dix-neuvième ſiècle. On ne fait plus de vaudevilles ſur les femmes trop peu fidèles au nœud conjugal; certaines gens en concluent que, depuis notre grande Révolution, les femmes infidèles ſont une exception à la règle générale & la confirment. La ſatire n'accuſe plus certains grands perſonnages de paſſions honteuſes & de goûts abominables, on en tire volontiers la conſéquence que ces goûts ont ceſſé de compter des proſélytes. Cependant, à vrai dire, le monde ne change guère; la ſociété, de nos jours comme celle de tous les temps, eſt compoſée d'une majorité brutale, vicieuſe, cupide & jalouſe; d'une foible minorité d'eſprits vrais, d'âmes grandes & de cœurs nobles & purs. Heureux les temps où cette minorité dirige le timon des affaires! Nous n'en ſommes pas là & je reviens à mon ſujet.

Tout le monde, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, connoiſſoit les habitudes déplorables de Monſieur, frère de Louis XIV, auteur de la branche cadette de la maison de Bourbon. Il falloit que les deux Vendôme, imitateurs de leur grand-père Céſar, ne regardaſſent pas cela comme un ſujet de honte, puiſque Voltaire, à peine âgé de vingt ans, diſoit

cavalièrement au Grand-Prieur, dans une épître rendue presque aussitôt publique :

Nous vous eussions avec adresse
Fait la peinture des amours,
Et des amours de toute espèce.
Vous en eussiez vu de Paphos,
Vous en eussiez vu de Florence :
Mais avec tant de bienséance,
Que le plus âpre des dévots
N'en eût pas fait la différence.

Étoit-ce assez clair? Voici pourtant qui l'est encore plus. En 1703, dans un festin dont le Grand-Prieur, le duc de Foix, le marquis de La Fare & quelques autres faisoient l'ornement, l'abbé de Chaulieu composa la chanson dont voici les derniers couplets :

Amis! buvons à la nature,
Dont nous suivons les douces lois!
Disciple aimable d'Épicure,
Duc de Foix,
Bois, Anacréon de nos jours,
A tes amours!

Je voudrois voir à cette table
Ton Bathylle & ton Agathon,
Et joindre à ce couple adorable
Mon Giton,
Qui versât l'amour & le vin
Dans notre sein!

Avec semblable compagnie
Le divin Platon rassembloit

Les Grecs, dont la philoſophie
Ne donnoit
Jamais de regle à leurs déſirs
Que leurs plaiſirs.

La maiſon du duc de Vendôme étoit alors gouvernée par l'abbé de Chaulieu, libertin aimable & courtiſan délié. Le Prince s'en rapportoit à lui de toutes ſes dépenſes; il avoit mandat de ſuppléer à l'argent qu'on ne trouvoit plus par des emprunts & des engagements toujours nouveaux. L'Abbé s'acquittoit de tout à merveille. Dévoué particulièrement à M. le Grand-Prieur, il ſavoit faire, entre les deux frères, deux parts à peu près égales de la fortune de l'aîné. Jamais il n'arrivoit au duc de Vendôme d'accepter le moindre compte, & c'eſt ainſi que la maiſon du Grand-Prieur, c'eſt-à-dire l'hôtel du Temple étoit devenue ſuccurſale ou plutôt une digne rivale du château d'Anet. Il eſt à peine néceſſaire d'ajouter que l'abbé de Chaulieu ſe trouvoit ainſi l'objet des careſſes de tous les beaux eſprits de la génération nouvelle. C'étoit lui qui ouvroit ou fermoit les portes du paradis des frères Vendôme; naturellement, il étoit rempli de bienveillance & d'une amabilité prévenante pour ceux qui n'affectoient pas de ſévérité dans leurs mœurs, & qui n'héſitoient pas à rendre hommage à ſon importance. D'ailleurs, gourmand délicat, grand buveur, inépuiſable conteur de fleurettes,

cette dernière foibleſſe, car nos défauts & nos vices ſont autant de foibleſſes, atteignoit preſque chez lui le ridicule. Il avoit beſoin de croire à l'amour de toutes les femmes qu'il jugeoit dignes de ſon attention, & quelque légèreté qu'il mît dans ces choſes-là, il ne pardonnoit point qu'on les reçût de l'air qu'elles méritoient. J'ai diſtingué trois de ſes maîtreſſes. La première & la plus ſérieuſe avoit été Mlle Le Rochois, belle & fameuſe cantatrice du théâtre de Lully; Chaulieu l'a vantée dans pluſieurs petits poëmes ſous le nom de Théone, & l'époque de ſes relations avec elle remontoit pour le moins à 1687. En ce temps-là, le Roi étant tombé dangereuſement malade, tous les yeux de la Cour ſe portèrent ſur Monſeigneur le Dauphin. Chaulieu & La Fare qui gouvernoient les Vendôme ne furent pas des derniers à prévoir & préparer pour leurs patrons une faveur prochaine : en attendant les événements, des fêtes magnifiques durent être données à Anet pour y recevoir l'héritier préſomptif. Il faut en lire le récit dans les *Mémoires de La Fare*, ce pamphlet ſoufflé par les Vendôme contre Louis XIV. « Quoique le Roi fût effectivement en dan-
« ger, il ne voulut pas qu'on le crût. Ainſi
« cette maladie n'empêcha pas que, pour di-
« vertir à Anet Monſeigneur, M. de Ven-
« dôme, l'abbé de Chaulieu & moi, nous
« n'imaginaſſions de lui donner une fête avec

« un opéra dont Campiſtron, poëte touloufain « aux gages de M. de Vendôme, fit les paroles, « & Lully, notre ami à tous, fit la musique.... « Et comme le Grand-Prieur (1), l'abbé de « Chaulieu & moi avions chacun notre maî- « treſſe à l'Opéra, le public malin dit que nous « avions fait dépenſer 100 000 francs à M. de « Vendôme pour divertir nos demoiſelles. « Mais, certainement, nous avions de plus « grandes vues que cela. Elles ſe ſont éva- « nouies...; rien n'étant arrivé de ce que « nous imaginions alors avec quelque appa- « rence.... »

La deuxième maîtreſſe de l'abbé de Chaulieu fut la troiſième femme du marquis de Laſſay, qui n'étoit rien moins qu'une fille légitimée de Monſieur le Duc. Ses relations avec Julie de Bourbon remontoient à 1695, l'Abbé ayant déjà plus de cinquante-cinq ans. Pour Mademoiſelle Julie, elle n'étoit pas encore marquiſe & portoit le nom de Mlle de Châteaubriant. Mais cette *naturelle* princeſſe avoit lié depuis longtemps un commerce de tendreſſe avec le marquis de Laſſay, âgé de quelque quarante-cinq ans, & recommandable alors à ſes yeux par une éclatante réputation d'homme à bonnes fortunes. Monſieur le Duc s'oppoſa

(1) La maîtreſſe du Grand-Prieur étoit Fanchon Moreau, qu'il entretint juſqu'au moment où elle ſe maria. Voyez les *Lettres de Mme Dunoyer*, tome III, page 165.

longtemps au mariage, on ne ſait trop pourquoi; & quand enfin il eut cédé aux prières de Laſſay & de la ducheſſe du Maine, la jeune perſonne, en prononçant les paroles ſacramentelles, éprouva dans ſes ſentiments une révolution complète; elle ſentit une averſion ſubite pour le mari qu'elle avoit choiſi par amour, & ſe paſſionna pour qui? pour l'abbé de Chaulieu dont juſqu'alors les déclarations l'avoient fait mourir de rire. Bientôt, au grand dépit de M. de Laſſay, elle fit avec l'Abbé de longs, d'agréables voyages. Nous trouvons la révélation de ce petit fait dans les lettres imprimées de l'aimable Anacréon du Temple, comme on appeloit l'abbé de Chaulieu. Et pour les traverſes amoureuſes du marquis de Laſſay, on peut en ſuivre les incidents dans le ſingulier *Recueil de diverſes choſes* que nous devons aux loiſirs ennuyés de ſa vieilleſſe. Mais un homme qui, dans l'âge le plus avancé, s'aviſe d'ouvrir le portefeuille qui contient tous les ſouvenirs écrits de ſa vie; qui les envoie à l'imprimeur ſans trop les coordonner & ſans les corriger le moins du monde; cet homme, s'il n'a pas manqué d'eſprit & ſi ſa vie a été remplie de circonſtances romaneſques (quelle vie n'a pas été romaneſque?) devra nous donner de cette façon un livre des plus inſtructifs. Combien de traverſes, de fauſſes démarches, de ſentiments tendres, de vanités, de déceptions, de

chances heureuſes, de retours ineſpérés! Laſſay s'étoit marié trois fois; il avoit aimé toute ſa vie; il avoit eu beaucoup à ſe plaindre de ſon père, d'une de ſes femmes, de tous ſes enfants : il avoit vécu à la Cour, à l'armée, à la campagne, & jamais, quoi qu'en ait dit Saint-Simon, il n'avoit montré d'ambitions & de prétentions ſupérieures à ſon mérite, à ſa naiſſance. Son nom ſe trouve mêlé à l'hiſtoire anecdoctique de tout un demi-ſiècle; il croiſe le chemin de Mesdames de Sévigné, de La Fayette, de Maintenon, celui de Marianne Pajot, de la ducheſſe de Bourbon & de la comteſſe de Verrue. En revanche, il a peu de relations ſuivies avec les hommes : on voit qu'il ne les aimoit pas, & qu'il goûtoit peu les charmes de leur commerce particulier. Il n'en eſt aucun dont nous le voyions l'ami; c'eſt là ſans doute ce qui l'empêcha de parvenir à quelque choſe. Brave, entreprenant, fécond en reſſources, il ne s'eſt pas embarraſſé dans la trame des événements politiques, & partout on le voit dans les *faubourgs*, comme le dit malignement Saint-Simon qui, lui, ne ſe ſoucioit que des hommes qui pouvoient ſervir à l'avancement de ſes nombreuſes eſpérances.

Pauvre ou du moins gêné dans la première partie de ſa vie, Laſſay finit par réunir une fortune conſidérable. La ducheſſe de Bourbon, mère du premier miniſtre, avoit apprécié le mérite d'ailleurs aſſez différent du marquis

embellie par le charme bien ſenti des beaux-arts, des belles-lettres & de l'opulence. Ses nombreux adorateurs la ſurnommèrent *la dame de volupté*, mais de cette volupté délicate qui n'exclut la vivacité d'aucun plaiſir permis. Ajoutons que Saint-Simon, ce juge ſévère des travers de la mode & de toutes les inconſéquences de ſon temps, fait un charmant portrait de la comteſſe de Verrue chez laquelle n'héſitoient pas à ſe rendre les gens de la plus haute naiſſance, &, ce qui vaut mieux encore, de la meilleure ſociété. Mais les cercles pieux, en entendant parler de l'éclat de ces fêtes & du nombre des ſoupirants de cette raviſſante perſonne, rappeloient avec douleur que dans leur jeuneſſe, en ſortant de Port-Royal, les trois ſœurs, Meſdames de Verrue, de Bournonville & de Ceſſac, s'étant laiſſé conduire à l'Opéra, n'avoient pu ſe décider à tourner les yeux une ſeule fois vers la ſcène occupée par les danſeurs le plus à la mode. Combien elles avoient changé avec le temps! s'écrioit Madame de Simiane. Quoi qu'il en ſoit, les étrangers venoient admirer dans l'hôtel du Regard, un excellent choix de livres que les amateurs reconnoiſſent encore à l'empreinte des armes écartelées de Luynes

---

qu'occupe aujourd'hui « le Conſeil de Guerre. Il eſt au « coin de la rue du Cherche-Midi. » (*Bulletin du Bibliophile*. 1863, page 598.)

& Verrue. C'eſt chez Madame de Verrue qu'on aimoit à venir, plus d'une fois chaque ſemaine, ſouper, jouer la comédie, ou tout ſimplement cauſer, comme on ſavoit alors le faire. Le marquis de Laſſay, ſi fin connoiſſeur du mérite des femmes, ne tarda guère à s'y faire bien venir, & telle étoit l'amitié qui régna bientôt entre lui & la Comteſſe, que celle-ci morte vers 1736, à peine âgée de 47 ans, lui avoit légué ces tableaux de prix, bientôt placés dans le petit hôtel Bourbon, dont les ſots ne manquèrent pas de faire l'objet de conjectures ſatiriques.

Le nom de Madame de Verrue n'eſt pas étranger à l'hiſtoire des mœurs & de la ſociété françoiſe. Mais il nous faut retourner à l'abbé de Chaulieu dont la dernière paſſion fut Mademoiſelle de Launay, cette femme de chambre de la ducheſſe du Maine, digne de ſervir une maîtreſſe plus aimable & plus ſenſée. La ducheſſe du Maine, fille du grand Condé, étoit un étrange compoſé d'agréments & d'extravagances. Comme pluſieurs femmes de notre temps, dont on veut bien s'occuper, elle avoit la tête ardente & le cœur glacé. Sans ceſſe à la recherche de diſtractions, elle ne rencontroit partout que l'ennui. On lui avoit fait un portrait enchanteur de Mademoiſelle de Launay, elle voulut la voir, l'attacher à ſa perſonne, & quand elle l'eut bien regardée, écoutée, embraſſée : *Ce n'eſt*

que cela! pensa-t-elle, & dès lors, le meilleur moyen de lui déplaire fut de lui vanter la petite personne. Cependant les gens de lettres admis aux fêtes de Sceaux préféroient souvent à l'entretien inquiet de la Princesse, les observations fines & judicieuses de Mademoiselle de Launay, si bien que peu à peu le petit réduit de la femme de chambre devint aussi recherché que le salon de la Duchesse. Fontenelle, Malezieux, Sainte-Aulaire, mais avant tous les autres l'abbé de Chaulieu s'étoient pris d'affection pour Mademoiselle de Launay, & l'Abbé, dont l'habitude étoit de parler d'amour à défaut de mieux, n'avoit pas tardé longtemps à lui adresser des hommages qui la flattèrent sans lui donner un sujet sérieux de craindre. Elle tendit la main au vieillard, le remercia, lui promit de l'aimer, l'assura même de la parfaite liberté de ses sentiments, & c'est ainsi qu'on vit un octogénaire aux genoux d'une fille encore jeune qui, sans se compromettre le moins du monde, avoit l'air de partager les émotions qu'elle inspiroit. De notre temps nous avons vu la sage, aimable & brillante comtesse du Cayla, inspirer une passion non moins extraordinaire, dont n'eut pourtant jamais à s'inquiéter, en dépit des bruits de l'antichambre, la délicatesse de celle qui en étoit l'objet. Ne pouvoit-elle pas dire, en effet, comme Mademoiselle de Launay : « N'ayant d'autres ressources que ses soins, mon vieil amant les

« redoubloit ſans ceſſe. Il m'écrivoit tous les « matins.... La lettre étoit pour ſavoir mes « volontés, & quand je préférois ſon carroſſe « à ſa perſonne, il me l'envoyoit ſans mur- « mure.... J'avois la puiſſance deſpotique ſur « toute ſa maiſon. On a rarement l'autorité en « main ſans en abuſer.... Enfin, il me fit con- « noître qu'il n'y a rien de plus heureux que « d'être aimée de quelqu'un qui ne compte « plus ſur ſoi & ne prétend rien de vous. »

Maintenant, à toutes ces grandes maiſons qui, dans Paris, s'ouvroient aux écrivains célèbres & à tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans la ſociété françoiſe, il faut ajouter le ſalon de la marquiſe d'Uſſé.

Dans la rue Saint-Honoré, un peu au delà de Saint-Roch, on remarquoit un grand & bel hôtel dont les jardins ſe prolongeoient juſqu'au fameux manége & donnoient la plus belle vue imaginable ſur la Seine & le faubourg Saint-Germain (1). C'eſt là qu'habitoit, en 1692, le fils d'un financier, ancien contrôleur de la maiſon du Roi, qui, ſans trop de contradiction, mais pourtant de ſa propre autorité,

(1) Voyez Germain Brice, *Deſcription de Paris*, édition de 1706, tome I, page 157. On y fait la deſcription de deux cercueils en marbre, rapportés d'Égypte par le Père Kircher & que M. d'Uſſé avoit enſuite fait tranſporter à Uſſé.

avoit fait de la terre d'Uſſé, en Touraine, aujourd'hui la propriété du troiſième des héros du nom de La Rochejacquelein, un petit marquiſat. Le jeune Louis Bernin de Valentiné étoit donc marquis d'Uſſé : inépuiſable faiſeur de petits vers, amateur de tous les beaux-arts & plus tard grand partiſan de l'alchimie, quand le duc d'Orléans, neveu du Roi, eut mis à la mode les recherches de cette eſpèce. M. d'Uſſé, d'ailleurs, étoit un homme aimable, opulent, généreux.

Il avoit, au commencement de cette année 1692, épouſé la fille aînée de l'illuſtre Vauban ; Jeanne-Françoiſe Le Preſtre n'avoit pas alors atteint ſa quinzième année. C'étoit une enfant remarquable par ſa vivacité, ſes grâces & ſon étourderie : nous pouvons déjà reconnoître une eſquiſſe de ce caractère dans les vers que Madame des Houlieres lui adreſſa quelques jours avant la concluſion du mariage.

Quelqu'un qui n'eſt pas votre époux,
Et pour qui cependant, ſoit dit ſans vous déplaire,
Vous ſentez quelque choſe & de vif & de doux,
Me diſoit l'autre jour de prendre un ton ſévère
Pour... mais dans vos beaux yeux je vois de la colère ;
Loin de gronder, apaiſez-vous,
Ce quelqu'un n'eſt, Iris, que voſtre illuſtre père.

« Elle papillonne toujours, »
Me diſoit ce grand homme, « & rien ne la corrige :
« En attendant qu'un jour la raiſon la dirige,

« Elle auroit grand besoin de quelqu'autre secours.
« Employez tous les traits que fournit la satire
« Contre une activité qui, du matin au soir,
« La fait courir, sauter & rire. »
Assez imprudemment je lui promis d'écrire;
Car quelle raison peut valoir
Contre un léger défaut que la jeunesse donne,
Et que je ne connois personne
Qui ne voulust encore avoir !

Avecques quatorze ans écrits sur le visage,
Il vous seroit beau voir prendre un air sérieux!
Ne renversez point l'ordre établi par l'usage,
Eh! que peut-on faire de mieux
Que de folastrer à vostre âge?

Par exemple, voici des faits
Assez connus pour qu'on s'y fonde.
Les zéphirs, les ruisseaux ne s'arrêtent jamais,
Par leur activité perdent-ils leurs attraits?
Contre elle est-il quelqu'un qui gronde?
Et voit-on qu'on trouve mauvais
Que ce Dieu que déjà vous fournissez de traits,
Aille sans cesse par le monde
Troubler des cœurs l'heureuse paix?...

Comme la bonne foi dans mes discours éclate,
Je ne vous dissimule pas
Qu'en suivant mes conseils on peut faire un faux pas,
Et que l'affaire est délicate.
Ils sont bons cependant; mais, jeune & belle Iris,
Il ne faut point que je me flatte,
Le temps diminuera leur prix.
Ainsi quand vous voudrez savoir ce que j'écris,
Regardez-en toujours la date.

De Paris, la veille des Rois,

L'an mil ſix cent quatre-vingt-douze,
Temps où par de ſévères lois
L'Égliſe deffend qu'on épouſe.

Ces vers d'une facture proſaïque ſont pourtant inſpirés par une penſée très-fine & très-ingénieuſe; le reproche eſt tranſparent ſous la flatterie qui le couvre. C'eſt le privilége des eſprits délicats & ſincères de ſavoir à propos diſtribuer quelques grains de louange pour faire paſſer les avis les plus ſages, & les vérités les moins agréables. Ainſi la marquiſe d'Uſſé, d'ailleurs heureuſement douée, pouvoit être taxée de ce que nous appellerions *inconſéquence*. Cela ne l'empêcha pas d'être bientôt une des femmes les plus recherchées. Sa maiſon devint le rendez-vous de la Cour & de la Ville : on y trouvoit ce qui toujours aura le privilége d'attirer, j'entends la converſation, les bals & les concerts. Madame de Simiane, cette aimable Pauline de Grignan que nous autres, adorateurs de Madame de Sévigné, portons dans notre cœur à cauſe de ſa grand'-mère, étoit liée d'amitié avec Madame d'Uſſé. Il reſte un ſouvenir de cette intimité dans quelques verſiculets aſſez jolis, adreſſés à Madame de Simiane, dans le temps où les femmes *comme il faut* avoient choiſi pour mot de paſſe, le goût, la paſſion — de l'eau-de-vie, penſerez-vous? non; les petits barillets pendus à la ceinture étoient déjà ſurannés : mais des *carottes* de abac, que tous les jolis nez pri-

ſoient avec d'autant plus d'intrépidité qu'ils ſe croyoient mieux en vue. La marquiſe de Simiane, en quittant Paris, chargea ſon amie de lui faire ſa proviſion de tabac, & voici comme Madame d'Uſſé s'étoit acquittée d'une commiſſion auſſi importante :

Je n'ai point oublié que vous m'avez choiſie
Pour ſatisfaire un de vos ſens.
C'eſt un des plus indifférens
Pour les plaiſirs de cette vie.
Auſſi, malgré les bruits que de vous on publie,
Si vous euſſiez formé l'envie
De les rendre tous bien conſtans,
Je crois que votre cœur, dans cette fantaiſie,
Eût, ſans balancer plus longtems,
Enviſagé d'autres talens
Que ceux d'une chétive amie.
Mais vous n'avez que de petits beſoins,
Et le ſeul odorat eſt chez vous en ſouffrance.
Vous imaginez-vous que mes yeux ſouffrent moins,
Éloignés de votre préſence ?
Je ne puis cependant vous voir en pénitence ;
Je vais vous ſoulager : pour toute récompenſe
De mon tabac & de mes ſoins,
J'exigerai de vous, trop aimable Corinne,
Que votre belle main quelquefois ſe deſtine
A me marquer de tendres ſentiments,
Tous vos plaiſirs, tous vos amuſements,
Duſſé-je y voir dépeints Satan & ſa malice ;
Car dans l'oiſiveté des champs,
Il faut permettre un peu de vice.

Les dernières éditions des Lettres de Madame de Sévigné nous ont conſervé la réponſe de Madame de Simiane, malheureuſement ſans

nous indiquer à quelle date les deux lettres se rapportent :

Donner de bon tabac, & faire encore entendre
Les doux accens de votre voix,
N'est-ce pas là vouloir surprendre
Deux de mes sens tout à la fois?
Et quand je me souviens combien votre présence
A souvent enchanté mes yeux,
Je vois que de cinq sens je n'en ai plus que deux
Qui soient hors de votre puissance.
Je les emporte donc aux champs,
Sans en vouloir faire d'usage;
Car j'ai résolu d'être sage:
Ne suis-je pas bientôt en âge
De faire de pareils serments?
Mais de tous ceux que je puis faire,
J'en atteste aujourd'hui les dieux,
Celui de vous aimer & celui de vous plaire
Seront ceux, belle Iris, que je tiendrai le mieux.

Peut-être trouverons-nous plus d'intérêt dans le mince volume où les deux épîtres ont pour la première fois été insérées.

Ce recueil parut en 1715, moins de deux ans après la mort prématurée de la marquise d'Ussé, sous le titre de : *Portefeuille de Madame* ***, *contenant divers opuscules tant en prose qu'en vers.* Ballard, in-12°. C'est un mélange de vers de société dont M. d'Ussé pourroit bien avoir été l'éditeur. On y remarque plusieurs morceaux de Madame de Simiane; une foule de billets & de vers galants qui lui sont adressés sous le nom de *Corinne*, enfin d'autres vers faits ou inspirés

par la jeune marquiſe d'Uſſé, ſous les noms de *Climène*, *Célimène*, *Annette* & *Iris*. Une certaine *Olympe* y vient auſſi débiter & recevoir des compliments, & je la ſoupçonne de ne pas être différente de la fameuſe Olympe ou *Pimpette* Dunoyer, immortaliſée par la paſſion paſſagère & tranſie du jeune Arouet. Le *Portefeuille de Madame* *** contiendroit donc beaucoup de vers de Voltaire non encore reconnus. On ſe ſouvient de ceux qu'il écrivoit au commencement d'une lettre à Pimpette, le lendemain d'une viſite qu'elle lui avoit faite déguiſée en cavalier; on peut les revoir au début des éditions de la Correſpondance. Nous trouvons dans le *Portefeuille* un autre madrigal ſur *Olympe en garçon :*

Un ſoir la reine de Cythère
Voyant la jeune Olympe habillée en garçon,
Avec rapidité deſcendit de ſa ſphère
Croyant ſurprendre Cupidon.
Olympe ôta ſon maſque. Oui, c'eſt l'amour lui-même
Qui vient de lever ſon bandeau;
Mais y regardant mieux : Mon erreur eſt extrême,
Dit-elle en ſoupirant, mon fils n'eſt pas ſi beau.

Ce madrigal n'eſt pas fort bon non plus que ſept à huit autres pièces adreſſées à la même divinité; mais Voltaire n'avoit alors que dix-ſept ans, & les quatorze lettres à Olympe Dunoyer valent moins encore. Ajoutons qu'à cet âge il dut faire beaucoup de vers & qu'on

en a reconnu un fort petit nombre. Ajoutons auſſi que la maiſon de Madame d'Uſſé fut une des premières dans leſquelles ſe montra le grand écrivain prédeſtiné.

Longtemps avant qu'on ne parlât de Voltaire, Jean-Baptiſte Rouſſeau avoit été préſenté à Madame d'Uſſé, & n'avoit pas tardé à contribuer à l'agrément de la plupart des fêtes dont cette maiſon étoit devenue le centre. Il s'y rendit bientôt indiſpenſable. Tandis que l'époux faiſoit des vers que le véritable poëte vouloit bien trouver agréables, la Marquiſe exécutoit de la bonne muſique avec Deſmarets & Regnier, elle diſpoſoit un théâtre, diſtribuoit les rôles & chargeoit Rouſſeau de s'entendre avec M. de Saint-Gilles, le mouſquetaire, pour les Prologues de circonſtance. On parla longtemps d'une repréſentation de l'*École des maris*, jouée vers 1695, en préſence de M. le duc de Chartres. La pièce de Molière fut précédée d'un prologue ; Apollon y paroiſſoit au milieu de ſa cour, Rouſſeau en rempliſſoit le rôle. Madame d'Uſſé avoit choiſi celui de Thalie & l'auteur (ſans doute Saint-Gilles) avoit doué la Muſe des petits travers de celle qui la repréſentoit. Melpomène & Thalie s'y prenoient ainſi de querelle :

MELPOMÈNE.

Croyez-vous que ce ſoit un talent fort utile
De badiner à tout propos ?

THALIE.

Vous imaginez-vous qu'il ſoit bien difficile
De faire bâiller des héros?... .

MELPOMÈNE.

Vous êtes ma cadette au jugement de tous,
Et l'on eſt modeſte à votre âge.

THALIE.

Si je ſuis plus jeune que vous,
Ne vous étonnez pas ſi je plais davantage.

Dans une autre ſcène, Gilotin, ſouffleté par Thalie, faiſoit ainſi le portrait de la dame chargée du rôle :

C'eſt un papillon en furie,
Un tourbillon qui ſe fait admirer,
Un ſolide léger, un feu, des étincelles,
Des roſes & des lis garnis de deux prunelles.
La douceur de Vénus, la fierté de Tarquin,
Le chant ſéducteur des Sirènes,
L'éloquence de Démoſthènes,
La gentilleſſe d'Arlequin.

Ces vers aſſez médiocres appartiennent au Mouſquetaire, & nous ne les rapporterions pas s'ils ne retraçoient le portrait de Madame d'Uſſé tel que déjà nous le faiſoit ſoupçonner Madame Des Houlières. Dans toutes ces galanteries, nous ne voyons pas que la Marquiſe ait été douée d'une véritable beauté : toutefois Rouſſeau ne la vit pas ſans émotion; & comme le moindre défaut des poëtes eſt une diſcrétion exceſſive, il nous a laiſſé de ſa paſſion des témoignages nombreux & irrécuſa-

bles. Sous les noms de Caliſte, de Themire & d'Iris, Madame d'Uſſé conduiſit pendant pluſieurs années ſa plume & colora ſes tableaux. Et quand on le voit adreſſer en ce temps-là d'ingénieux compliments à l'époux, il eſt permis de penſer qu'il cède encore au déſir de plaire à la Marquiſe. Dans les cas ordinaires, il n'eſt pas auſſi indulgent. Il y avoit, au reſte, entre les deux amis, réciprocité de rimes courtoiſes. Par exemple, un jour que Rouſſeau jouiſſoit dans la terre d'Uſſé de tous les plaiſirs de la belle ſaiſon, le Marquis lui envoya de Paris une lettre mêlée de vers & de proſe, & Rouſſeau mit en tête de ſa réponſe le huitain que tout le monde a retenu :

Maître Vincent le grand faiſeur de lettres
Si bien que vous n'eût ſu proſaïſer;
Maître Clément, le grand faiſeur de mètres,
Si doucement n'eût ſu poétiſer.
Phébus adonc va ſe déſabuſer
De ſon amour pour la docte fontaine,
Et connoîtra que pour bon vers puiſer,
Vin champenois vaut mieux qu'eau d'Hippocrène.

Ce huitain a été l'occaſion de bien des mépriſes; dans les éditions déſavouées par Rouſſeau, on le fait adreſſer à l'abbé de Chaulieu, & tous les éditeurs de Chaulieu n'ont pas manqué de les inſérer dans leurs préfaces, comme un nouveau titre de gloire pour l'aimable épicurien. M. Amar a fortifié cette erreur en diſant que bien à tort dans la plupart des

éditions, cette épigramme étoit adressée à M. d'Ussé; le dernier vers ne laissant aucun doute sur sa véritable destination. La raison pourra sembler un peu singulière : car enfin comment M. Amar savoit-il que M. d'Ussé aimât le vin de Champagne moins que l'abbé de Chaulieu? Il est certain que le premier faisoit des vers autant, sinon aussi bien que le second. M. d'Ussé, d'ailleurs, avoit une grande réputation de poëte-amateur : Titon du Tillet lui donne une belle place sur le *Parnasse françois;* Voltaire a fréquemment loué sa prose & ses vers; dans un endroit il le campe même sans trop de façon entre le fameux chimiste Homberg & l'immortel Despréaux.

Mais la réponse de Rousseau devoit ôter sur l'attribution toute espèce d'incertitude :

« Je sais, Monsieur, l'étroite sympathie « qu'il y a toujours eu entre vous & le vin de « Champagne : & je vois par l'Épître que vous « m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous « n'avez point perdu cette louable inclina- « tion. Vous en avez bu, beau sire, & du « meilleur.... Sérieusement je n'ai rien vu de « plus agréable que la lettre dont vous m'a- « vez honoré : on ne parle d'autre chose à « Ussé & aux environs, & chacun vous trouve « soit en prose, soit en rime : *Laurea donandus* « *Apollinari*.... Adieu, Monsieur; nous partons « d'ici vendredi : vous aurez lundi au soir le

« plaiſir de revoir Madame d'Uſſé, & moi celui « de vous embraſſer & de vous aſſurer de mon « reſpect & de mon attachement.

« *P.-S.* Vous n'aurez pour vos vers qu'une « petite épigramme que Madame d'Uſſé croit « qui eſt faite pour elle. C'eſt vous donner des « ſous marqués (1) pour des piſtoles d'Eſpa- « gne. »

A cette lettre étoit jointe le charmant dizain que voici :

Quels ſont ces traits qui font craindre Caliſte
Plus qu'on ne craint Diane au fond des bois?
Quel eſt ce feu qui brûle à l'improviſte,
Ravage tout, & met tout aux abois?
Seroit-ce feu Saint-Elme ou feu grégeois?
— Nenni. — Ce ſont flèches, ou je m'abuſe?
— Encore moins. — C'eſt donc feu d'arquebuſe?
— Non. — Et quoi donc? — Ce ſont regards coquets,
Jeux de prunelle en qui flamme eſt incluſe,
Et brûlent mieux qu'arquebuſe & mouſquets.

Il ſemble que rien n'étoit facile comme de ſaiſir le ſens & reconnoître la date de cette lettre. Elle devoit avoir été écrite au château d'Uſſé, à M. d'Uſſé, dans les dernières années du dix-ſeptième ſiècle, au temps des relations de notre poëte avec M. & Madame d'Uſſé. Eh bien! les éditeurs des Lettres de Rouſſeau n'ont-ils pas été la dater *de Vienne*, le 13 mai 1719! ſans ſe préoccuper du madrigal du

(1) *Sous marqués* ou ſous pariſis.

Retour à Paris, & de la mort de Madame d'Uſſé, arrivée en 1713.

On vient de voir que cette jeune femme, à l'exemple des princeſſes & des dames de la Cour, ſe livroit volontiers aux exercices de la chaſſe. Rouſſeau la ſuivoit volontiers dans ſes excurſions foreſtières, monté ſur un cheval recommandable ſans doute par le calme de ſes mouvements, & muni d'une arme plus précieuſe à cauſe de ſa légèreté que par la ſûreté de ſon jeu. Dans l'intervalle des arrêts ſilencieux que commandoient les battues, le poëte crayonnoit des dizains tels que celui-ci :

Quand ſur Bayard, par bois & ſur montagne,
A giboyer vous prenez vos ébats,
Dieux des forêts d'abord ſont en campagne,
Et vont en troupe admirer vos appas.
Amis ſilvains, ne vous y fiez pas :
Car ſes regards font ſouvent pires niches
Que feu ni fer ; & cœurs en tels pourchas
Riſquent au moins autant que cers ni biches.

Revenant un autre jour de la chaſſe, il lui exprima plus tendrement ſon reſpectueux amour :

Céphale un ſoir devoit s'entretenir
Avec l'Aurore, au retour de la chaſſe.
Il vous rencontre, & de ſon ſouvenir,
En vous voyant le rendez-vous s'efface.
Qui n'eût pas fait même choſe à ſa place ?
J'euſſe failli comme lui ſur ce point ;

Mais le pauvret (mal tient qui trop embraſſe),
Perdit l'Aurore & ne vous gagna point.

D'autres madrigaux furent compoſés à l'occaſion d'un baiſer & dans le temps d'une maladie aſſez grave à laquellè peut-être l'amour n'étoit pas étranger. Ceux qui n'ont jamais reſſenti les effets de cette paſſion conteſteront ſon influence ſur la ſanté d'un poëte. D'autres ſeront mieux diſpoſés à croire Jean-Baptiſte Rouſſeau, quand, pour garants de ſa parole, il écrit des vers tels que ceux-ci :

Prêt à deſcendre au manoir ténébreux,
Jà de Caron j'entrevoyois la barque,
Quand de Thémire un baiſer ſavoureux
Me rendit l'âme & vint frauder la Parque.
Lors de ſon livre Eacus me démarque,
Et le nocher tout ſeul l'onde paſſa.
Tout ſeul? je faux, mon âme traverſa
Le fleuve noir : mais Thémire, Thémire,
En ce baiſer dans mes veines gliſſa
Part de la ſienne avec quoi je reſpire (1).

Peu de jours après, Madame d'Uſſé aſſiſtoit à la repréſentation de l'opéra d'*Alcide*, muſique

(1) Au lieu de *Thémire*, pluſieurs éditions portent *Caliſte*. Mais ſoit pour ne pas compromettre Madame d'Uſſé qu'il avoit déjà chantée ſous ce dernier nom, ſoit pour rendre la rime meilleure, Rouſſeau préféra *Thémire* & *reſpire*, aux rimes *Caliſte* & *ſubſiſte*.

du fils de Lulli. Rouſſeau lui gliſſa les vers ſuivants :

Non, ce n'eſt point la robe de Neſſus
Qui conſuma l'amoureux fils d'Alcmène,
Ce fut le feu de cent baiſers reçus
Qui dans ſon ſang couloit de veine en veine.
Il en mourut. Et la nature humaine
En fit un dieu que l'on chante aujourd'hui.
Que de mortels, ſi vous vouliez, Climène,
Mériteroient d'être dieux comme lui !

Cet autre ſizain courut le monde & fut mis en chant :

Par un baiſer ravi ſur les lèvres d'Iris
De ma fidèle ardeur j'ai dérobé le prix ;
Mais ce plaiſir charmant a paſſé comme un ſonge :
Ainſi je doute encor de ma félicité;
Mon bonheur fut trop grand pour n'être qu'un menſonge,
Mais il dura trop peu pour une vérité.

Malheur à qui ſeroit inſenſible au charme de pareils vers, & qui leur préféreroit la plus jolie canzone de Pétrarque ou la plus irréprochable élégie de Parny.

Le dizain ſuivant rappelle toute la coquetterie mignarde des poëtes de François Ier. Peut-être Rouſſeau le fit-il pour le plaiſir de les imiter, autant que pour parler de ſon amour à Madame d'Uſſé.

Ce traître amour prit à Vénus ſa mère
Certain bijou pour donner à Pſyché;
Puis dans les yeux de celle qui m'eſt chère

S'enfuit tout droit, ſe croyant bien caché.
Lors je lui dis : Te voilà mal niché,
Petit larron, cherche une autre retraite;
Celle du cœur ſera bien plus ſecrète.
Vraiment! dit-il, ami, c'eſt m'obliger;
Et pour payer ton amitié diſcrète
C'eſt dans le tien que je vais me loger.

Que de perfection cependant dans la facture de ces dix vers! comme ces rimes, toutes riches qu'elles ſont, ſemblent d'elles-mêmes répondre à la penſée! que le dernier diſtique eſt charmant! & dans cette *amitié diſcrète*, quelle alluſion délicate au ſilence que l'amant avoit juſqu'alors gardé, & qu'il eût bien ſouhaité qu'on l'invitât à rompre! Quand on ne rattache pas ces aimables badinages à des ſouvenirs réels, on n'en peut ſentir le prix ni le mérite. Ainſi, la Caliſte de Rouſſeau étant, nous le ſavons, d'un extrême enjouement & d'une grande mobilité d'eſprit, nous reconnoiſſons les ſoucis que donnoit au poëte cette légèreté, cette inconſtance, dans le dizain ſuivant :

Sur ſes vieux jours la déeſſe Vénus
S'eſt retirée en un ſaint monaſtère;
Et de ſes biens, propres & revenus,
Ainſi que vous m'a nommé légataire.
Or, de ce legs, ſigné devant notaire,
L'exécuteur fut l'aîné de ſes fils.
Mais le matois n'en prit pas ſon avis,
Et ſe laiſſa corrompre par vos charmes.
Il vous donna les plaiſirs & les ris,
Il m'a laiſſé les ſoupirs & les larmes.

Une autre fois encore, il envoya à ſa chère marquiſe le dizain ſuivant :

Soucis cuiſans, au partir de Caliſte
Jà commençoient à me ſupplicier,
Quand Cupidon qui me vit pâle & triſte
Me dit : Ami, pourquoi te ſoucier?
Lors m'envoya pour me ſolacier
Tout ſon cortége & celui de ſa mère;
Songes plaiſants & joyeuſe chimère,
Qui m'enſeignant à rapprocher le temps,
Me font jouir, malgré l'abſence amère,
Des biens paſſés & de ceux que j'attends.

Ce madrigal charmant n'a pas trouvé grâce devant M. Amar. *Supplicier*, dit-il, préſente l'idée révoltante d'un criminel qu'on mène au ſupplice. — M. Amar oublie qu'un homme *ſupplicié* eſt du jargon moderne & ſignifie un *homme fait mourir*. Au temps de Rouſſeau on ne parloit pas ainſi; le mot qui avoit vieilli rappeloit ſimplement à l'eſprit l'idée de moleſter, tourmenter. « *Soucier* & *ſolacier*, ajoute M. Amar, ſont des *créations* malheureuſes & *bizarres*, qui appauvriſſent le vieux langage. » Quoi ! le vieux langage d'où ils viennent ! car ces deux mots ſont fort anciens, & nous aurions dû les garder à la ſuite de Lafontaine :

Penſes-tu que ton titre de roi
Me faſſe peur ou me *ſoucie* ?

Mais laiſſons M. Amar, & revenons au commencement du dix-huitième ſiècle. Pendant

une ſemaine, un mois, les dames s'étoient aviſées de reprendre les fuſeaux & les rouets. Le charmant conte de Senecé, *Filer le parfait amour*, qu'Alfred de Muſſet a, de notre temps, traduit en bonne proſe, venoit de paroître & ſans doute, n'avoit pas dû nuire à cet engouement paſſager. Madame d'Uſſé, déjà marquiſe, devoit adopter, une des premières, cette occupation paſtorale : Rouſſeau, la voyant filer, écrivit ſous ſes yeux :

Ce ne ſont plus les trois ſœurs de la fable,
Qui de nos jours font tourner le fuſeau.
Une déeſſe aux mortels plus affable
Leur a ravi le fatal écheveau.
Mais notre ſort n'en ſera pas plus beau
D'être filé par ſes mains fortunées;
L'amour, hélas! armé de leur ciſeau
Mieux qu'Atropos tranchera nos années.

Le huitain ſuivant, né ſans doute d'une plaiſanterie de Madame d'Uſſé, n'a guère d'autre mérite que ſa forme élégante & facile :

De ce bonnet façonné de ma main
Je te fais don, me dit un jour ma belle,
Sache qu'il n'eſt roi ni prince romain
Qui n'enviât faveur ſi ſolennelle.
— Malheur plutôt, dis-je, à toute cervelle
Que vous coiffez; le grand diable s'y met.
— Va, va, j'en coiffe aſſez d'autres, dit-elle,
Sans leur donner ni toque ni bonnet.

Rouſſeau dit dans un endroit de ſes lettres,

qu'avant de tourner une épigramme, il feroit bon d'effayer dans la converfation l'effet de la pointe qui doit la terminer. Si le mot ne faifit pas l'auditeur, c'eft qu'il ne doit pas fervir de pivot au dizain. Ce précepte du maître de l'Épigramme eft judicieux ; mais il faut admettre quelques exceptions. Certains traits fort plaifants dans la converfation par l'à-propos des fentiments qui circulent, perdent fouvent de leur mérite, en perdant cet à-propos. Le bon mot eft un diamant qu'il faut favoir bien enchâffer. Par exemple, il étoit plaifant de comparer les croiffantes rigueurs d'une maîtreffe à l'œuf auquel l'ardeur du feu communique une dureté plus grande. Mais la difficulté vaincue des rimes en *oque* donne au huitain fait fur cette penfée un air de fingularité déplaifante & quelque peu burlefque :

Qui vous aimant, ô fantafque beauté,
Veut obtenir amitié réciproque,
Y parviendra par mépris affecté
Mieux que par foins ni gracieux colloque.
Car je connois votre cœur équivoque,
Refpect le cabre, amour ne l'adoucit,
Et reffemblez à l'œuf cuit dans fa coque,
Plus on l'échauffe & plus fe rendurcit.

Voltaire fit de cette plaifanterie, plus fpirituelle que délicate, un gros reproche à Rouffeau qui, d'ailleurs, ne la jugeoit pas digne de lui, puifqu'il l'avoit d'abord écartée de l'édition

de Soleure. Une ſorte de gageure lui en avoit fait choiſir les rimes; l'épigramme ne devoit pas ſurvivre à l'occaſion qui l'avoit inſpirée. Arrêtons-nous plutôt ſur l'*Ode à Philomèle* dans laquelle il a voulu peindre diſcrètement à Madame d'Uſſé l'état de ſon cœur. Il n'y a pas dans notre langue de ſtances plus pures & mieux compoſées; c'eſt celles que Voltaire plus impartial auroit dû préſenter au *Dieu du goût*.

Pourquoi, plaintive Philomèle,
Songer encore à vos malheurs,
Quand pour apaiſer vos douleurs
Tout cherche à vous marquer ſon zèle?

L'univers à votre retour
Semble renaître pour vous plaire,
Les Dryades à votre amour
Portent leur ombre ſolitaire;

Loin de vous l'aquilon fougueux
Souffle ſa piquante froidure;
La terre reprend ſa verdure,
La ciel brille des plus beaux feux.

Pour vous l'amante de Céphale
Enrichit Flore de ſes pleurs;
Le zéphir cueille ſur les fleurs
Les parfums que la terre exhale.

Pour entendre vos doux accents,
Les oiſeaux ceſſent leur ramage
Et le chaſſeur le plus ſauvage
Reſpecte vos jours innocents.

Cependant votre âme attendrie
Par un douloureux ſouvenir,
Des malheurs d'une ſœur chérie
Semble toujours s'entretenir.

Hélas ! que mes triſtes penſées
M'offrent des maux bien plus cuiſans !
Vous pleurez des peines paſſées,
Je pleure des ennuis préſens.

Et quand la nature attentive
Cherche à calmer vos déplaiſirs,
Il faut même que je me prive
De la douceur de mes ſoupirs.

Et cet auteur de tant de vers purs, tendres & délicats, Voltaire & M. Sainte-Beuve n'ont pas craint de l'accuſer de manquer d'abandon & de ſenſibilité !

Peut-être ne penſa-t-il jamais à franchir auprès de Madame d'Uſſé les bornes de la galanterie & d'une tendreſſe reſpectueuſe. Il aimoit le mari qui, tout en ſe partageant entre le commerce aſſez ingrat des Muſes & des eſſais malheureux d'alchimie, tenoit ſans doute à l'affection excluſive de ſa brillante épouſe. Rouſſeau fut-il adorateur exigeant, fut-il amant heureux? Nous n'avons aucun moyen de traiter ce point délicat. Pluſieurs paſſages de ſes Poéſies pourroient ſeulement permettre de croire d'un côté aux eſpérances d'une paſſion bien accueillie, de l'autre aux inquiétudes d'une jalouſie véritable. Par

exemple ne feroit-ce pas de M. d'Uffé qu'il s'agiroit dans les vers fuivants :

Ce pauvre époux me fait grande pitié ;
Inceffamment fon diable le promène :
Au moindre mot que nous dit fa moitié,
Il fe tourmente, il fue, il fe démène.
Fait-elle un pas ? le voilà hors d'haleine ;
Il cherche, il rôde, il court de çà, de là.
Eh ! mon ami, ne prens pas tant de peine,
Tu ferois bien duppé fans tout cela.

Je dirai plus : L'*Épître à Madame d'Uffé fur l'amour*, & l'envoi de cette Épître à M. d'Uffé ne fauroient lever tous les foupçons d'un commerce intime. Il eft dans l'ordre des chofes poffibles que, pour foulager les inquiétudes du mari, le poëte ait affecté de vouer un culte excluftf à ce qu'on eft convenu d'appeler l'*amour platonique*. En rappelant avec enthouftiafme tous les charmes de l'union des âmes, il eft affez rare qu'on nuife aux intérêts d'une union beaucoup moins angélique, & ce lien des âmes, lancé, comme le dit une niaife chanfon de nos jours :

Lancé des cieux pour unir deux amants,

n'eft guère moins infaififfable que les cinq propofitions de Janfenius. L'Épître de Rouffeau ne prouve donc rien & ne veut rien prouver. Elle étoit précédée de la lettre fuivante au marquis d'Uffé :

« Il y a longtemps, Monfieur, que je fonge

« à mettre en vers la matière d'un des plus « ſublimes dialogues de Platon, & je ne pou- « vois l'appliquer à perſonne qui le méritât « ni qui fût plus capable d'en ſentir l'éléva- « tion que Madame d'Uſſé & que vous....

« Comme le ſujet eſt ſérieux & que c'eſt « très-ſérieuſement que j'ai voulu louer « Madame d'Uſſé, je n'ai point pris cette fois-ci « le langage de Marot, plus propre aux ſujets « badins qu'à la poéſie ſublime ; mais j'ai re- « tenu ſa meſure de vers dont la cadence m'a « toujours paru admirable, & qui étant com- « poſée de deux hémiſtiches inégaux a, ſelon « moi, une harmonie bien plus variée que « celle du vers alexandrin. C'eſt à vous, Mon- « ſieur, à en juger auſſi bien que de tout l'ou- « vrage, que je ne haſarderai point de montrer « qu'il n'ait été ſcellé du ſceau de votre ap- « probation. »

L'*Épître ſur l'amour* eſt pour le nombre & l'harmonie de la verſification, une des meilleures de Rouſſeau. Pluſieurs tirades ſont reſtées dans la mémoire de tout le monde comme cette peinture de l'amour ſenſuel :

D'un foible enfant il a le front timide,
Dans ſes yeux brille une douceur perfide, &c.

Mais le fonds de la thèſe eſt traité comme ſi le poëte eût craint de faire une impreſſion trop durable. Telle que nous nous repréſentons la perſonne qui l'avoit inſpirée, de pa-

reilles inquiétudes étoient mal fondées. Madame d'Uſſé avoit trop d'eſprit, trop d'uſage du monde, trop de penchant vers tous les genres d'honnête badinage pour ſe laiſſer prendre ſérieuſement aux charmes d'un fantôme qui s'évanouit comme une bulle de ſavon, dès qu'on ceſſe de le conſidérer à diſtance. Rouſſeau avoit donc un autre but en traitant de l'*amour platonique* auquel il ne croyoit guère; c'étoit de réconcilier le Marquis avec les formes de la galanterie qui recommandoient les abords de ſon hôtel. Je ſuppoſe qu'il réuſſit & je ne ſuppoſe pas qu'il ait eu le pouvoir ou l'intention d'abuſer du ſuccès de ſes efforts.

Un autre effet, pour le moins auſſi précieux, de l'amitié qui uniſſoit Rouſſeau aux deux époux, c'eſt l'*Ode à M. d'Uſſé*. Voici quelle en fut l'occaſion : A peine les lettres de tranſmiſſion du titre de marquis avoient-elles été enregiſtrées, au mois d'avril 1692, que la revocation rigoureuſe en fut ſignée par le Roi, mieux informé ſans doute. La famille, profondément accablée de ce coup imprévu, ſollicita le retour de la première grâce; mais en dépit du crédit du maréchal de Vauban, elle ne put obtenir de nouvelles lettres qu'au mois de ſeptembre 1700.

D'autres motifs de chagrin vinrent frapper cette maiſon dans les années ſuivantes. Leur opulence parut s'évanouir tout à coup & l'on

crut généralement que Madame de Valentiné, belle-mère de la jeune marquiſe, ſeroit obligée de vendre ſon brillant hôtel de la rue Saint-Honoré. Nous en jugeons par une lettre de l'Académicien Callieres, logé dans le même hôtel : « Je ne ſerai pas fâché, » écrivoit-il à Madame d'Uxelles le 27 ſeptembre 1696 « qu'on « vende bien l'hôtel où je loge, mais je le « ſuis très-fort de ce que la maiſon de Madame « de Valentiné eſt à vendre ; parce que c'eſt « mauvais ſigne pour l'eſtat de ſes affaires. « Elle eſt fort de mes amies, & a beaucoup « de qualités ; ſa maiſon eſt une des plus « agréables de Paris, à mon gré, à cauſe de « ſa ſituation, & je vous en ſouhaiterois une « pareille, ou celle de Madame d'Olonne qui « a la même vue, pour vous tirer de l'obſcurité « de la vôtre, qui eſt d'ailleurs belle & com- « mode. »

La maiſon, cette fois, ne fut pas miſe en vente. « Je voudrois vous voir dans l'hôtel « de Madame d'Olonne, » écrivoit encore Callieres le 11 octobre 1696, « & je ſuis bien aiſe « que ce ne ſoit pas tout de bon que mon « amie du voiſinage voulût vendre ſa maiſon ; « j'en ſerois très-fâché pour les conſéquen- « ces (1). »

(1) Correſpondance inédite de la marquiſe d'Uxelles, conſervée au Cabinet des Manuſcrits de la Bibliothèque impériale. Fonds de Gaignières.

Ce fut probablement vers ce temps-là que pour consoler M. d'Usté, pour lui rendre l'espérance ou du moins le courage, Rousseau composa la 4e ode du second livre, dans laquelle auprès de vers négligés on rencontre des stances parfaitement irréprochables. Telles sont les trois dernières, restées dans la mémoire de la postérité.

Ainsi que le cours des années
Se forme des jours & des nuits,
Le cercle de nos destinées
Est marqué de joie & d'ennuis.
Le ciel par un ordre équitable
Rend l'un à l'autre profitable,
Et dans ses inégalités,
Souvent sa sagesse suprême
Sait tirer notre bonheur même
Du sein de nos calamités.

Pourquoi d'une plainte importune
Fatiguer vainement les airs?
Aux jeux cruels de la fortune
Tout est soumis dans l'Univers.
Jupiter fit l'homme semblable
A ces deux jumeaux que la fable
Plaça jadis au rang des dieux;
Couple de déités bizarre
Tantôt habitants du Ténare,
Et tantôt citoyens des cieux.

Ainsi de douceurs en supplices
Elle nous promène à son gré,
Le seul remède à ses caprices
Est de s'y tenir préparé;
De la voir du même visage,

Qu'une courtiſane volage
Indigne de nos moindres ſoins;
Qui nous trahit par imprudence,
Et qui revient par inconſtance
Lorſque nous y penſons le moins.

On a beau connoître de pareils vers on les relit toujours avec plaiſir. Mais ici les éditions données par Gacon nous fourniſſent de précieuſes lumières : contemporain du poëte, il ne faut pas dédaigner les indications qu'il nous fournit, quand l'eſprit de parti ne peut avoir été ſon guide. Il a donc intitulé cette ode : *A M. d'Uſſé ſur les affaires de ſa famille.* Rouſſeau dans un endroit y parloit de ſes ennemis. Mais, quand en 1712, leur triomphe eut mis le comble à ſes malheurs, le poëte exilé ne put ſe réſoudre à conſerver des ſtances dont l'événement avoit ſi cruellement démenti l'ancienne inſpiration. Elles ſuivoient la première des trois que nous venons de citer :

Moi-même à qui l'horreur du vice,
Jadis, non ſans témérité,
Fit prendre (1) d'une main novice,
Le flambeau de la vérité.
Si contre mes rimes ſincères
J'ai vu de honteux adverſaires

(1) Gacon a mis :

Chargea la main encor novice.

C'eſt une faute évidente; mais je doute que ma correction reproduiſe le texte véritable.

Lancer tant de traits inouïs,
Loin de gémir de cet outrage
Peut-être je dois à leur rage
Tout le repos dont je jouis.

A force d'exciter ma bile,
Eux-mêmes l'ont ſu corriger;
J'ai vu qu'il étoit plus facile
De ſouffrir que de ſe venger.
Et tel dont ma verve orageuſe
Pour prix de ſa haine outrageuſe
Eût fait un ſujet de pitié,
Puni par un mépris paiſible
Me laiſſe ſeulement ſenſible
Aux charmes de ton amitié.

Ces vers méritoient certainement d'être reproduits pour le moins en variante, dans les éditions *complètes*. Car ils pouvoient ſervir à mieux fixer la date de l'ode entière, & éclairer de quelque nouveau jour l'âme du poëte. Enfin ils ſont d'une excellente facture.

On a vu par la lettre que Rouſſeau écrivit à M. d'Uſſé à l'occaſion de l'*Épître ſur l'amour* que les poëtes du règne de François Ier avoient juſqu'alors été ſes principaux modèles. Il avoit en effet puiſé dans Marot & dans Saint-Gelais, le deſſin & les couleurs de ſa première manière. Arrêtons-nous un inſtant ſur ce point.

Il eſt certain que la langue de ces aimables & ingénieux poëtes a quelques avantages ſur celle du dix-huitième ſiècle. Elle permet l'emploi pour ainſi dire arbitraire des *articles* &

des *particules conjonctives*. Elle donne aux conſtructions plus de variété, parfois auſſi plus d'élégance. Grâce à ces heureuſes licences, le vers françois ſemble reconquérir l'abondante énergie du vers latin. Mais pourquoi la langue du dix-huitième ſiècle avoit-elle perdu ces avantages; pourquoi s'étoit-elle courbée ſous des entraves plus rigoureuſes? Parce que les mœurs & les habitudes, la ſociété en un mot n'étant plus la même, l'expreſſion de cette ſociété avoit dû néceſſairement changer, ſous quelques rapports pour ſe corrompre, ſous d'autres pour toucher de plus près à la perfection. La Cour ne réglant plus ſa parlûre ſur celle des beaux eſprits, & les poëtes au contraire venant prendre les patrons de la Cour, il en réſulta dans le langage une tendance toujours plus grande à la clarté, à l'uniformité, à la rigoureuſe obſervation de certaines conſtructions. Il y eut une élégance de tournures qui ne dépendit plus du génie particulier des poëtes ou des orateurs, & devant laquelle au contraire s'inclinèrent tous les poëtes & tous les orateurs. Saint-Gelais, Marot, Ronſart & Rabelais, Henry Eſtienne & Montaigne, avoient tous écrit avec beaucoup d'art, chacun avec un caractère original, une élégance particulière; la cour de Louis XIV briſa cette liberté républicaine de ſtyle, qui ſe réfugia en Allemagne où l'on n'a pas ceſſé de la reſpecter. Depuis ce temps-là, nous avons en

France une langue ſtationnaire; & choſe remarquable, les bornes miſes à la liberté des expreſſions ne ſemblent pas avoir exercé ſur l'originalité des penſées une mortelle influence. Mais ſi la lame eſt reſtée brillante, acérée, le fourreau, pour n'avoir pas été renouvelé, s'eſt uſé, s'eſt vermoulu. C'en eſt fait aujourd'hui de l'ancienne élégance françoiſe; il n'y a plus que de rares antiquaires qui comprennent & apprécient la pureté de ſes formes évanouies. Quant à nos écrivains le plus vantés, ils parlent anglois, allemand ou grec, &, ſuivant le caprice ou le beſoin de leurs penſées, ils appellent à leur aide le gloſſaire des médecins, des financiers, des marins & ſurtout des artiſtes; mais, je le répète, ils n'écrivent plus en bon françois. La tâche en ſeroit pour eux trop longue, trop difficile, & pour *faire ſenſation*, ils n'ont pas une minute à perdre.

Cependant, malgré les révolutions du goût littéraire, le temps n'a pour ainſi dire rien enlevé de leur fraîcheur aux verſiculets du ſiècle de François Ier. Ce fut même par l'effet de ſon enthouſiaſme pour ces charmantes bagatelles, que Jean-Baptiſte Rouſſeau fit les épigrammes devenues un des plus brillants fleurons de ſa couronne poétique. C'eſt là qu'en évitant toutes les épines & toutes les aſpérités de la muſe marotique, il parvint à rendre la vie aux piquantes & naturelles

licences qui ſont le ſel & la grâce particulière du dizain françois. Mais, dès que vous ne badinez plus, les formes de la langue du ſeizième ſiècle perdent pour nous tous leurs avantages. C'eſt là ce que Voltaire, dont le goût étoit naturellement ſi délicat & ſi pur, a bien expliqué dans un de ſes pamphlets contre Rouſſeau :

« Quand, dit-il, il faut mettre la raiſon en « vers, peindre, émouvoir, ce mélange de la « langue qu'on parloit il y a deux cents ans & « de la langue de nos jours paroît un abus « condamnable. Marot parloit ſa langue, il « faut que nous parlions la nôtre. » (*Conſeils à un journaliſte.*) Mais Rouſſeau fut longtemps avant d'admettre la juſteſſe de cette diſtinction. Après avoir ajouté quelque choſe à la perfection du dizain de Marot, il crut pouvoir tenter avec le même ſuccès de perfectionner la forme des ouvrages de plus longue haleine ; & pour conſerver, même en imitant, le caractère d'écrivain original, il introduiſit dans la littérature françoiſe un genre de poëme entièrement nouveau qu'il décora du nom d'Allégories. Dans l'*Opéra de Naples* & *le Maſque de Laverne*, il recourt à la langue de Marot : mais au lieu de l'*élégant badinage* que cette langue exprime avec bonheur, il y donne entrée à la ſatire perſonnelle & chagrine. On ne lit pas les épîtres de Marot contre le rimeur Sagon, on ne doit pas lire avec plus de plaiſir

celles de Rouſſeau contre Pic & Franchine. Il fut plus heureux dans ſa troiſième allégorie. Aucun des éditeurs de Rouſſeau ne s'eſt aperçu juſqu'à préſent qu'elle avoit été faite pour le ſalon de Madame d'Uſſé. Et ſi nous ignorions les paſſe-temps ordinaires de cette maiſon, la jeuneſſe, l'enjouement & la coquetterie de la nymphe Vaubanie, ſi nous ne reconnoiſſions en elle la fille de l'illuſtre Vauban, nous lirions ſans intérêt la *Volière*, & nous pourrions n'y voir avec Amar, qu'une froide kyrielle de fadeurs uſées. Mais telle ne dut pas être l'opinion de Madame d'Uſſé, & nous qui ſommes entrés dans la grande familiarité de cette aimable femme, nous nous rapprochons beaucoup de ſa manière de voir. A notre avis donc, la *Volière* eſt digne des bonnes pièces de Lafontaine. Les ſeules taches que nous y ayons remarquées ſe trouvent au début, dans quelques obſcurités de conſtruction & quelque rimes étranges & marotiques. Encore Voltaire qui les a tant reprochées à Rouſſeau les eût-il retrouvées dans Chaulieu, à ſon avis le premier des poëtes négligés.

Qui voudra voir cicognes attroupées
Doit naviguer ſur l'Hebre Thracien....
Mais ſi quelqu'un de l'eſpèce emplumée
Qu'on nomme amours a curioſité (1),

(1) Ces deux vers préſentent un ſens embarraſſé : *Si*

Paris tout seul doit être visité,
Ville ne fut de tant d'amours semée;
Pour ce seul point, croirois qu'on l'a nommée
Paris sans pair (1). Or, sans obscurité
Expliquons-nous. C'est qu'en cette cité,
De cent palais, de cent hôtels fournie,
Est un hôtel entre tous exalté,
Non pour loger richesse & vanité,
Lambris dorés, peinture bien finie,
Lits de brocard, ou telle autre manie,
Mais pour loger la nymphe Vaubanie,
En qui reluit gentillesse, beauté,
Noblesse d'âme, hilarieux génie,
Et don d'esprit, par-dessus l'or vanté.

En ce lieu donc, amours de tout plumage,
De tout pays, de tout poil, de tout âge,
Des bords de l'Elbe & des rives du Tage
De toutes parts viennent se rallier,
Tels que pigeons volant au colombier
Il en arrive & de France & d'Espagne,
Et d'Italie & du nord d'Allemagne,
Ceux-là petits, mais sierres & vifs,
Ceux-ci plus grands, mais lourds, froids & tardifs,
Et ce qui plus l'attention réveille
Quand vous voyez ces petits enfançons,
C'est qu'ils sont tous différents à merveille,
Car il en vient de toutes les façons.
Amours pimpants, frisques & beaux garçons,
Petits amours à face rechignée,
Amours marqués & de haute lignée,

---

quelqu'un est curieux de voir l'espèce emplumée qu'on nomme amours.

(1) Dans toutes les anciennes histoires & cartes de Paris, on sait que tel est le nom de la ville.

Amours d'épée, amours de cabinet,
Amours de robe & portant le bonnet,
(D'iceux pourtant eſt petite poignée);
Tous vont chez elle employer la journée.
Amours barbons y font même leur cour,
De vieux dictons, logique & beaux diſcours
Tout hériſſée : enfin toute l'année
Dimanche ou non s'y tient foire d'amours.
Comme l'on voit en l'automne première
Feuilles à tas dans l'Ardenne pleuvoir,
Ou bien oiſeaux voler par fourmillière
Sur un grand pin qui leur ſert de dortoir.
Ainſi voit-on du matin juſqu'au ſoir
Petits amours, oiſeaux de ſa volière,
Pleuvoir en foule à ce gentil manoir :
Et fait bon voir attroupés autour d'elle
Tous ces oiſeaux leur plumage étaler,
Se rengorger, piaffer, caracoler,
Toujours ſifflant chanſon & ritournelle
Et petits airs, langage de ruelle.
Puis jeux badins, volatille nouvelle
De gentilleſſe avec eux diſputer,
Voler ſoupirs & petits ſoins trotter
Par le logis, or (1) frétillant de l'aile,
Or de la queue, or des pieds tricoter,
Danſer, baller, tripudier, ſauter.
Oncques ne fit le vrai Polichinelle
Semblables tours. Ainſi dans la maiſon,
Joyeuſetés, farces, badineries,
Inventions, & telles drôleries,
Hiver, été, ſont toujours de ſaiſon :...
Et prend la dame au viſage vermeil
A leurs ébats paſſe-temps non pareil.

---

(1) Ce vieux & joli mot *or* eſt bien regrettable & devroit être préféré à notre lourd *tantôt*.

Ces détails ſur les occupations ordinaires de l'hôtel d'Uſſé ne ſont pas tout à fait étrangers à l'hiſtoire des mœurs françoiſes. Continuons :

Mais après tout, un point me ſcandaliſe,
Et ſuis honteux, s'il faut que je le diſe,
De voir comment ces pauvres inſenſés
De leur travail ſont mal récompenſés.
Car ne croyez qu'ils aient gros apanages ;
Ainſ y (1) ſont tous très-chichement payés,
Ne gagnant rien, fors quelques arrérages
De mots dorés, ou tels menus ſuffrages ;
Et les croit-on encor ſalariés
Trop graſſement. Mains la ſervent ſans gages :
Mains la ſervant ſont baſoués, honnis,
Moqués, bernés, traités comme Zanis.
Pour tout guerdon, on les pille, on les tance,
Et quelquefois ſoufflets d'entrer en danſe.
Mieux aimerois être eſclave à Tunis.
Partant, amours, ſi n'avez point de nids,
Cherchez ailleurs, mal ſûr eſt cet hoſpice :
Dehors ſont beaux & beau le frontiſpice,
Mais le dedans, autre eſt la queſtion.
Je m'en irai ſi l'on me fait outrage,
Me direz-vous : Eh ! pauvre alerion,
Quand une fois on eſt en cette cage,
On n'en ſort plus : c'eſt l'antre du lion.
Pour échapper de ſi forte baſtille,
Vous chercheriez en vain porte ou guichet ;
Tout votre effort ſeroit pure vétille,
Plus fins que vous ſont pris au trébuchet.

Si Rouſſeau avoit toujours borné le domaine

(1) Voyez l'agrément & la néceſſité de ce mot au lieu de *mais*, employé cinq vers plus haut.

de l'Allégorie, aux petits ſujets gracieux & galants, on lui eût ſu plus de gré d'avoir enrichi la France d'un nouveau genre de poéſie. Certainement la *Volière* vaut beaucoup mieux que la *Mule du pape*, le *Bourbier*, & les autres petits poëmes eſſayés par Voltaire à l'imitation de la *Volière*.

Rouſſeau paſſa près de la marquiſe d'Uſſé les plus belles années de ſa vie. Il y vivoit avec délices, parce qu'il reſſentoit pour elle une paſſion vraie & ſincère. Mais peut-être crut-il enfin apercevoir que l'objet de tant d'admiration ne méritoit pas de l'occuper d'une façon excluſive ; ou peut-être Madame d'Uſſé échappoit-elle aux langueurs d'un attachement ſérieux. Peut-être Rouſſeau lui-même avoit-il arraché de ſon cœur la flèche dont il accuſoit Madame d'Uſſé de l'avoir percé. Quoi qu'il en ſoit, il ſe laſſa de ne pas être aſſez bien traité dans une compagnie de ſoupirants fort nombreuſe : nous voyons la trace de ſon retour à la liberté dans ce huitain dont les alluſions ne peuvent ſe rapporter qu'à la Marquiſe :

De haut ſavoir Phébus ne m'a doté,
Mais des neuf ſœurs je ſais toucher la lyre :
Groſſe chevance oncques ne m'a tenté,
Mais peu de biens ont de quoi me ſuffire.
Amour me tint longtemps ſous ſon empire ;
J'ai retrouvé repos & liberté :
Mais ce bien-là, certes, je puis le dire,
Si c'en eſt un je l'ai bien acheté.

Nous perdons avec ce dizain la trace de ſes relations avec la marquiſe d'Uſſé. Cependant je ne mets pas en doute que la fille de Vauban n'ait pris une part active aux chagrins du poëte, quand la cabale des mauvais rimeurs le pourſuivit à outrance. Elle dut ſe faire remarquer parmi les dames qui ſollicitèrent le plus vivement en ſa faveur. Pour le marquis d'Uſſé il reſta conſtamment le défenſeur de Jean-Baptiſte Rouſſeau, & la mort prématurée de ſa femme, les liaiſons qu'il nouriſſoit avec Voltaire, rien ne put lui faire manquer aux devoirs ſacrés de l'amitié. Il entretint avec l'illuſtre exilé une correſpondance aſſez intime dont on a conſervé quelques précieux fragments.

Madame d'Uſſé mourut jeune, au mois de novembre 1713, à peine âgée de trente-ſix ans. Ses dernières années ne furent pas heureuſes. M. d'Uſſé l'avoit ruinée, elle étoit en procès avec lui, avec les gens d'affaires de ſes enfants. C'eſt en Bourgogne, où le mauvais état de la fortune de ſon mari l'avoit obligée d'aller demeurer, qu'une courte maladie l'enleva au monde dans lequel elle avoit compté. Six mois auparavant, la mère de ſon mari, Madame de Valentiné, avoit, en mourant dans la belle maiſon d'Uſſé, laiſſé tout ſon bien aux enfants de ſon fils, & celui-ci, dont on connoiſſoit la vie déſordonnée, ne devoit pas même en avoir la jouiſſance. De là,

des démarches pénibles, des discussions de famille, des procès, qui retinrent à Paris la Marquise, pendant l'année 1712. C'est à cette date qu'il faut rapporter la lettre, devenue l'occasion de cette longue notice, & dont voici le texte :

Je vous demande mille pardons, Monsieur, d'oser vous importuner d'une affaire que j'avois regardée comme une plaisanterie, & dont on a néantmoins fait une accusation qui se poursuit sérieusement contre moy devant M. le lieutenant criminel. Voicy le fait dont il s'agit. Le nommé Lamotte qui joint à la qualité de soldat aux Gardes celle de portier des jeux que tient la Baron pendant les foires de Saint-Germain & Saint-Laurent, estant venu chez moy vers le commencement de cette année pour avoir des étrennes qu'il s'est fait une habitude d'aller demander chez plusieurs personnes qui comme moy vont quelquefois à ces sortes de spectacles, je m'avisay de lui demander ce qu'il faisoit hors ces temps des foires; il me répondit qu'il travailloit à faire des recrues pour l'armée, & qu'il estoit actuellement chargé d'en faire une pour M. de Saillant; & comme dans l'instant mes femmes en me peignant me tiroient bien fort les cheveux, je luy dis en riant de les mettre dans la recrüe, & me souvenant des insolences que mon procureur me venoit de rapporter qu'auroit dittes un clerc du palais contre M. d'Ussé & moy, je

dis à ce Lamotte, vous feriez bien auſſy d'enroller ce mauvois garçon-là. Il a pris la choſe ſérieuſement, ou pluſtoſt me l'a voulu faire croire pour avoir occaſion de me venir encore demander de quoy boire. Il y eſt effectivement venu accompagné d'un autre homme de même étoffe me diſant que l'affaire eſtoit faitte & qu'il alloit partir pour aller coucher à Corbeil. Je ne laiſſay pas pourtant d'eſtre faſchée de ce que j'apprenois, & je recommandai fort qu'il ne luy fût fait aucun mal; je leur ay fait depuis refuſer ma porte, où ils ſont venus pluſieurs fois juſqu'à ce que laſſée enfin de leurs importunités, j'eus la facilité pour me débarraſſer de pareilles gens de leur faire donner quatre écus que je remis au premier qui ſe trouva alors près de moy & que j'apprens qu'on veut auſſy impliquer dans cette affaire.

Voilà, Monſieur, la vérité comme on dit toutte nüe, & ma confeſſion dans laquelle je ne trouve d'autre crime que celuy de vous ennuyer d'une auſſy longue lettre. Je ne puis cependant me diſpenſer en cette occaſion, Monſieur, d'avoir recours à voſtre autorité pour arreſter l'embarras que me cauſe une pareille accuſation, & je compte trop ſur vos bontés pour ne pas eſpérer cette grâce.

J'ay l'honneur d'eſtre plus que perſonne du monde, Monſieur, voſtre très-humble & très-obéiſſante ſervante,

VAUBAN-D'USSÉ.

Ce vendredy minuit.

On le voit, Madame d'Uſſé étoit alors en procès, & c'étoit pour arracher quelque débris de ſa fortune aux créanciers de M. d'Uſſé. Cela nous reporte déjà à 1712. Cette année, la dame Baron, Catherine Vondrebek, peu de temps après la mort de ſon mari, Étienne Boyron dit Baron, avoit établi aux foires de Saint-Germain & de Saint-Laurent un ſpectacle auquel s'attacha auſſitôt une vogue extraordinaire; grâce à Mlle Boon, ſurnommée la *fameuſe tourneuſe*, jeune, belle, &, toute danſeuſe de cordes qu'elle étoit, de la plus grande ſageſſe (1). Qu'on nous permette de citer ici ce que dit de cette héroïne des théâtres forains, Jacques Bonnet, l'auteur de l'*Histoire de la danſe ſacrée & profane*, Paris, 1723, page 70. « Elle paroiſſoit ſur le théâtre « d'un air impoſant, & danſoit ſeule une ſara- « bande, avec une grâce qui charmoit tous les « ſpectateurs. Enſuite elle demandoit des « épées de longueur aux cavaliers préſents « pour faire ſa ſeconde repréſentation. Ce « qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'elle s'en « piquoit trois dans chaque coin de l'œil, qui « ſe tenoient auſſi droites que ſi elles avoient « été piquées dans un poteau. Elle prenoit

(1) *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire des ſpectacles de la foire*, par un auteur forain (Le Sage). Paris, 1743, tome I, page 139.

« ſon mouvement de la cadence des violons, « qui jouoient un air qui ſembloit exciter les « vents, & tournoit d'une viteſſe ſi ſurpre- « nante, pendant un quart d'heure, que tous « ceux qui la regardoient attentivement en « demeuroient étourdis, ainſi qu'il m'eſt ar- « rivé. Enſuite, elle s'arrêtoit tout court & « retiroit ſes épées nues l'une après l'autre du « coin de ſes yeux, avec autant de tranquillité « que ſi elle les eût tirées du fourreau. Néan- « moins, quand elle me rendit la mienne, dont « la garde étoit fort peſante, je remarquai que « la pointe étoit un peu enſanglantée. Cela « n'empêcha pas qu'elle ne danſât encore « d'autres danſes, tenant deux épées nues dans « ſes mains, dont elle mettoit les pointes tan- « tôt ſur ſa gorge, & tantôt dans ſes narines, « ſans ſe bleſſer. »

C'eſt aux ſpectacles de ce genre que Mme d'Uſſé avoit dû la viſite de ce « portier des Jeux » auquel elle regretta, nous devons l'en croire, d'avoir demandé un petit ſervice qu'il étoit en paſſe de lui rendre, en ſa qualité de ſoldat aux Gardes. Le clerc du Palais fut ſaiſi, conduit à Corbeil, & ſans doute en danger plus ou moins ſérieux de figurer parmi les recrues du régiment de M. de Saillant. Mais il avoit crié contre une telle violence & ſi bien crié que la choſe menaçoit de prendre une tournure aſſez fâcheuſe pour notre vindicative marquiſe. C'eſt ce qui l'engagea à écrire la jo-

lie lettre qu'on vient de lire. Il eſt aſſez probable qu'elle en fut quitte pour indemniſer le clerc dont les mauvais propos l'avoient bleſſée. Mais ſur le dénoûment de cette petite intrigue, l'hiſtoire garde le ſilence, & nous n'avons rien de mieux à faire que de l'imiter.

P. P.